

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale » dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité

■ 2017 année électorale

Ce n'est un scoop pour personne, 2017 est une année électorale cruciale pour notre pays, nous venons d'élire un nouveau président de la République et au moment où nous écrivons ces lignes nous sommes en pleine campagne pour les législatives.

Les Français ont fait leur choix et celui-ci est souverain, il est issu des urnes et en démocratie, ce qui n'est pas contestable.

Revenons sur cette élection 2017 qui restera dans les mémoires tout d'abord par la tenue de la campagne, polluée par les affaires, où le débat d'idées était bien absent hélas. Une campagne où le marketing et la communication ont eu la part belle. Nous avons ensuite assisté à un débat d'entre deux tours indigne d'une grande démocratie comme la nôtre.

Au premier tour les Français ont exprimé, sur Moissac comme ailleurs, un désir de rompre avec d'anciennes pratiques politiciennes et un désir de renouvellement. Tout responsable politique doit en être conscient et nous devons intensifier l'écoute de nos concitoyens. Pour ce faire, dès cet automne, les Moissagais seront conviés à des réunions de quartiers où ils pourront s'exprimer librement.

Au second tour de cette présidentielle, les faits notables ont été l'abstention et le taux élevé de bulletins blancs ou nuls dont, malgré une victoire nette, le Président de la République devra tenir compte. Nous pensons que les Français souhaitent en effet que toutes les bonnes volontés se rassemblent pour travailler de concert, sans en arriver à un parti unique qui ne serait pas garant de nos institutions démocratiques.

Sur un plan plus pratique, en terme d'organisation, ce scrutin a montré de nombreuses failles dans l'implication des candidats et de leurs équipes. Pour qu'une élection se déroule dans de bonnes conditions, il faut que les bureaux de vote soient suffisamment pourvus en assesseurs. Les candidats et leurs mouvements sont de moins en moins enclin à en proposer. Si la quasi-totalité des élus municipaux de toutes tendances ont joué le jeu (ce qui fait partie de leurs attributions), rares furent les partis ou mouvements qui ont aidé à l'exercice de la démocratie. Au premier tour, seuls « En Marche », « Les Républicains » et « l'UDI » ont fourni des assesseurs alors que nous avions onze candidats. Au deuxième tour, ce sont les mêmes avec un effort d'« En Marche » qui ont permis la tenue de l'élection. A noter l'absence d'assesseur du FN (hormis leurs élus), ce qui est triste pour la démocratie. Souhaitons qu'il y ait une prise de conscience des partis et des candidats pour les prochaines échéances.

Il faut particulièrement remercier ces femmes et ces hommes, simples électeurs de la commune, qui se sont engagés pour apporter leur aide et permettre une fois de plus un déroulement sans faille du scrutin sur la totalité de nos bureaux de vote.

Alors si vous souhaitez comme eux participer à la bonne tenue des élections sur votre commune, n'hésitez pas à vous porter volontaire auprès du service Etat-civil de la Mairie. ■

Moissac Avenir

■ Construisons l'avenir

Parcourons ensemble les rues de Moissac : au centre, çà et là les façades se sont embellies et les habitations restaurées, offrant des logements décentes à ceux qui y vivent. Ce n'est pas parfait, mais on ne peut pas dire que « c'était mieux avant ». Avant justement, les Opah initiées par les précédentes municipalités, dont la dernière lancée il y a 8 ans, aujourd'hui en voie d'achèvement, ont permis cette rénovation qui ne demande qu'à être poursuivie. Sans la volonté affirmée de l'ancienne équipe le tableau serait aujourd'hui plus sombre.

Rendons-nous maintenant en périphérie : de nouveaux quartiers ont vu le jour et là aussi on ne peut pas dire que « c'était mieux avant ». Avant justement, les lotissements mis en place par les précédentes municipalités ont permis à bon nombre de moissagais d'y édifier leurs maisons.

Poursuivons notre visite à l'est de la ville où les entreprises ont pu développer leurs activités, principalement dans le secteur du fruit, sur les terrains proposés par les anciennes municipalités, desservis et reliés à l'autoroute par le pont et la liaison routière Quercy-Gascogne réalisés par le Conseil Général sur la volonté affirmée des élus de l'époque. Là aussi on ne peut pas dire que « c'était mieux avant ». Qu'en serait-il aujourd'hui du Pôle Fruitière, à l'étroit et enclavé entre le Centre-Ville, les coteaux et le Tarn ?

Agriculture et Economie sont étroitement liées ; elles sont pourvoyeuses d'emplois ; ne les négligeons pas et défendons-les dans les différentes commissions d'élus siégeant à la Région, au Conseil Départemental et à la Communauté de Communes. ■

Les élus de Moissac-Avenir

Divers Gauche

■ Moissac lambine

Alors que la saison touristique vient de commencer, manifestement sans grand entrain, l'Office du tourisme vit cette étrange et délicate période qu'on appelle mutation. Au terme de la loi NOTRE, la compétence touristique appartient désormais à la Communauté de communes. Pour ce faire, il a été proposé à une partie du personnel de migrer vers Terres de Confluences.

L'affaire a été acceptée tant bien que mal, mais à ce jour rien n'est fait, Personne ne bouge en l'absence de directeur à la tête de l'OT intercommunal. On imagine l'inconfort pour les personnels concernés et les conséquences sur la saison. Pourquoi ce fâcheux retard ?

Même chose avec les personnels communaux. La mise en place du RIFSEEP a pris beaucoup de retard. Décidé par décret en 2014, ce mode de rémunération de la fonction publique veut pour partie valoriser le mérite. Il aurait dû être mis en place au début de l'année. Voilà que pour s'en excuser, la première adjointe évoque dans sa lettre mensuelle des concertations intercommunales pour harmoniser les pratiques. Louable intention qu'il aurait fallu mettre en œuvre plus tôt !

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, Moissac lambine, Moissac est à la traîne. On a même entendu des élus se plaindre de la politique de la ville, trop exigeant à leurs yeux sur la qualité des dossiers. Et dire que les réformes ne font que commencer ! ■

Front National / Rassemblement Bleu Marine

Conformément à la demande adressée le 9 mai par le service communication, ce groupe n'a pas transmis de contribution pour ce numéro.